



Problème avec un avocats

Par **Aurelie57**, le **04/07/2013** à **20:15**

je vous expliquernrnJ'ai pris rdv avec l'avocate d'une collègue de travaille pour mon boulot, j'ai eu un seul rdv avec celle-ci,après mure réflexion j'ai décider de ne pas prendre mon employeur au prud'homme car je n'aller pas très bien (suite au anxiolytique et au anti-dépresseur que je prenais)! rnL'avocate avec qui j'avais eu le premiers rdv ma renvoyer un courrier en me disant de la recontacter, pour voir si nous ouvrons ou pas un dossier.Lorsque je lui ai dit que je préfère partir de l'entreprise et de ne pas les prendre au tribunaux suite a mon état elle ma pousser a les prendre au tribunaux pour les intérêts de ma collègue de boulot,(car elle a le dossier de ma collègue)blablabla!!! et la aujourd'hui elle m'envoie une facture de 120 euros alors qu'il n'y a pas de dossier en cours,qu'elle ma envoyer un courrier pour que je la recontacte par téléphone et que le jour ou j'ai eu rdv elle ne ma même pas présenter ces prestation tarifaire, et ma juste dit que pour le moment il n'y a pas de dossier d'ouvert donc pas de facture!! je ne veux pas payer cette facture car déjà elle ma forcé a aller au prud'homme et c'est moi qui doit l'appeler et je paye encore de ma poche le téléphone et je doit payer cette facture?n'oublions pas que elle devait me faire un courrier qu'elle n'a jamais fait, suis-je en droit de ne pas la payer ou de prévenir le bâtonnier des avocats?

Par **pat76**, le **05/07/2013** à **17:20**

BonjourrrrnVous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à l'avocat dans laquelle vous l'informé que le litige qui vous oppose concernant des honoraires dont il n'a jamais fait état par quelque écrit que ce soit, sera tranché par le bâtonnier auquel vous allez expliquer la situation.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.